



COVID-19 « Au ping, je me protège et je protège les autres ! »

LES CLUBS



Désignez un responsable Covid-19 pour accueillir et vérifier le respect des consignes sanitaires pendant les séances.

AVANT DE JOUER



Le port du masque est **Obligatoire** pour les spectateurs et non joueurs qui ne pourraient respecter la distanciation de 1m50,
Et lors des déplacements dans le local.

PENDANT LA SEANCE



Il est recommandé de porter le masque à l'arbitrage.



La poignée de main à la fin de la partie n'est pas autorisée.
Elle pourrait être remplacée par un signe avec la raquette.

CONSEIL

Mettre à disposition de tous
un moyen pour se nettoyer
les mains (gel hydro alcoolique,
savon, ...)

Porter un masque en dehors
des temps de pratiques.

Nettoyer ses mains régulièrement.